

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT - Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (article 27 Du Décret MP 2016)

Objet du marché : REFECTION DU SOL EN RESINE DE LA CUISINE CENTRALE

Durée du marché : 4 semaines à compter du 23 juillet 2018

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché ordinaire
- Les prix sont fermes et actualisables.
- Les variantes ne sont pas admises.
- Classement CPV : 45432130-4
- Visite des locaux obligatoire préalable au dépôt de l'offre (semaines 11 et 12)
- Surface totale au sol d'environ 513m²

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres :

a) Date limite de réception des offres : 12 avril 2018 à 12 heures

b) Offres à adresser à : Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT - Service mutualisé des Marchés Publics - Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT par pli recommandé avec avis de réception postal, remis contre récépissé à la même adresse ou par voie électronique sur le profil acheteur de la collectivité : <http://cc-villeneuveois.marcoweb.fr>

Modalités d'obtention des dossiers : Les dossiers seront téléchargés à l'adresse indiquée ci-dessus.

Renseignements et justificatifs demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques économiques et financières des candidats :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

* *Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés au Règlement de la Consultation ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 50 %
- Prix des prestations : 50 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service mutualisé des Marchés Publics - Madame DURANDE - tel 05 53 41 53 06
- d'ordre technique : Service Bâtiment - Monsieur FREITAS - tel : 07 86 83 86 73

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 mars 2018